

**Auteur :** André Fertier, essayiste, président du Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle (Cemaforre), porte-parole du collectif national droits culturels et vivre ensemble Agapé

# Vulnérabilités et isolement culturel : risques et réponses possibles

Tout au long de notre existence, la possibilité de participer à la vie culturelle est essentielle en matière de développement et d'épanouissement personnel. Elle est un préalable pour une bonne intégration sociale, scolaire et professionnelle. En cas de privations importantes, les risques encourus sont considérables : pertes de capacités physiques, cognitives, d'autonomie et de lien social. Si elles se voient nier leur espace culturel personnel, leur identité, les victimes peuvent être alors exposées à de grandes souffrances psychiques.

**DES ÊTRES DE CULTURE ET DES CARENCES.** Aucun être humain ne peut être défini par ses seules données biologiques et réduit à celles-ci. Nous sommes toutes et tous des êtres de culture. Nier cette dimension peut mettre en péril notre intégrité et notre santé mentale comme physique.

En France, les personnes vulnérables sont souvent confrontées à des violations de leurs droits culturels et certaines connaissent l'exclusion culturelle absolue, n'ayant accès qu'à des soins de nursing, conduisant à un repli sur soi, à une perte du lien avec le réel et de toute envie de vivre, voire être à l'origine de syndromes de glissement et de mort prématurée.

Les handicaps et les manques d'autonomie sont-ils fatalement la cause de l'isolement culturel, d'impossibilités d'accès à une diversité de pratiques culturelles, artistiques et de loisirs ? Non ! Des solutions existent. Depuis une vingtaine d'années, les savoir-faire en accessibilité culturelle se sont considérablement développés. Des pédagogies adaptées, des médiations culturelles, des nouvelles technologies et un accompagnement culturel permettent de créer un environnement capacitant. Quels que soient les handicaps, sensoriels, moteurs, mentaux, même dans le cas de handicaps extrêmes, l'accès à un grand nombre d'activités, individuelles et collectives, au domicile et à l'extérieur, est possible. Les obstacles

## DES PROJETS *LIMITÉS*

**Combien de professionnels de la culture, à la demande des pouvoirs publics, interviennent en direction des enfants, des adultes handicapés et des personnes âgées vivant en isolement contraint, parmi le million et demi d'emplois que comptent les secteurs culturels et socioculturels ? Combien**

**d'établissements et de services culturels parmi les dizaines de milliers implantés sur le territoire national ont inscrit ces populations dans leur projet d'établissement ? Certes, il existe de beaux projets çà et là, mais limités dans leur durée, leur offre d'activités et le nombre de bénéficiaires.**

### UN MAILLON DE LA CHAÎNE

Le service d'aide à domicile doit être reconnu comme un acteur de l'accompagnement culturel, un maillon de la chaîne de l'accessibilité culturelle. Il doit être aussi doté des moyens financiers, techniques et en formation à la hauteur des enjeux humains, de santé, de droit et sociétaux.

sont fondamentalement des dysfonctionnements dans les modes d'organisation de notre société. À ce jour, l'État et les collectivités qui ont la responsabilité des politiques culturelles violent des textes internationaux protégeant le droit de participer à la vie culturelle sans discrimination. Ils n'ont pas pris sérieusement en considération la citoyenneté culturelle des personnes vivant en isolement contraint puisqu'ils n'ont pas organisé la continuité d'accès au service public pour la culture et son adaptabilité, comme cela est pourtant exigé par la Constitution et par plusieurs lois. Rappelons que cela a été mis en place pour la santé et la scolarité. Il s'agit là d'une forme de déchéance de la citoyenneté culturelle pour ces populations.

#### **INFORMER ET ORIENTER: LES AUTRES DÉFIS DES PROFESSIONNELS DU DOMICILE.**

Les services d'aide à domicile ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre l'isolement culturel en œuvrant aux côtés et en coopération avec les professionnels de la culture. Ils peuvent alerter les référents culture des agences régionales de santé, les référents santé des directions régionales des affaires culturelles et des élus locaux sur l'urgence à considérer la citoyenneté culturelle des personnes vulnérables.

Les professionnels du domicile, selon leur fonction, peuvent mener des actions essentielles dans les temps consacrés aux soins, à la toilette, à l'aide au repas, au ménage et à la convivialité : repérer et recueillir les besoins, désirs, goûts culturels ; aider au réglage des

téléviseurs, radios, tablettes numériques et assistants vocaux ; accompagner la personne au parc, musée, cinéma, etc. ; informer sur les services de portage culturel à domicile proposés notamment par des médiathèques, ainsi que sur les prestations à domicile d'artistes : lectures, concerts, ateliers d'arts plastiques individuels ou partagés avec des proches, la famille, des voisins, etc. ; aider la personne à trouver des professionnels à même de lui faire découvrir les solutions numériques les plus adaptées à ses besoins. Le numérique offre une palette d'activités, individuelles et collectives, allant de visites virtuelles de lieux touristiques, de musées, à des pratiques artistiques et à des jeux vidéo. Il permet le maintien et le développement de liens avec des proches, dont des membres de la famille, et de faire de nouvelles rencontres. D'une manière générale, il est important d'informer les personnes accompagnées sur toutes les possibilités existantes de participation à la vie culturelle. De plus, cela permet que toute personne puisse contribuer à l'enrichissement de la culture au bénéfice de tout le monde. Il est bien d'inciter à s'investir dans des activités, mais tout en respectant la liberté de choix. Certaines personnes peuvent légitimement ressentir le besoin de temps de calme et même de solitude.

Les services d'aide à domicile peuvent nouer des contacts avec des réseaux qui ont été créés sur certains territoires mettant en relation des établissements culturels, des acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et de la solidarité, pour favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Grâce à ces dispositifs, ils pourraient plus facilement jouer un rôle d'intermédiaire entre les personnes vivant en isolement contraint et les acteurs culturels et des loisirs.

### RESSOURCES

André Fertier, *Les damnés de la culture, Plaidoyer pour un pacte culturel républicain*, Les éditions Persée, 2019 et *Culture et handicap. 50 ans d'histoire*, éditions L'Harmattan, 2022.

[www.cemaforre.asso.fr](http://www.cemaforre.asso.fr)

[www.culturecitoyennete.com](http://www.culturecitoyennete.com)